

Formulaire : Remise de déchets

Ce formulaire est à remplir pour toute remise de déchets au parc de recyclage effectuée par l'intermédiaire d'un partenaire conventionné ou pour toute remise de déchets ménagers ou assimilés d'un volume dépassant la limite de 1m³ par ménage et par jour ou dépassant les limites spécifiques pour certains types de déchets. Il est permis de décharger des quantités plus importantes après autorisation préalable du préposé du parc de recyclage et à condition de ne pas dépasser les limites des capacités disponibles.

Dans la mesure du possible la demande est à envoyer au moins 24h à l'avance à l'adresse e-mail **recyclage@step.lu**. Une demande orale par téléphone (au numéro : **52 28 34**) est également possible.

Numéro de la carte d'accès	
Nom et prénom de l'utilisateur	
Date de la remise de déchets	

Estimation du volume remis	m ³	Remis au parc à :	Dudelange	Tétange
----------------------------	----------------	-------------------	-----------	---------

Biffer la case qui ne correspond pas

<input type="checkbox"/>	Encombrants	<input type="checkbox"/>	Terres et gravats
<input type="checkbox"/>	Bois	<input type="checkbox"/>	Coupes de haies
<input type="checkbox"/>	Pneus (max. 4 pièces)	<input type="checkbox"/>	Autre :

Cocher les cases qui correspondent

Je soussigné déclare :

- remettre des déchets conformes au règlement d'utilisation des services relatif à l'exploitation des parcs de recyclage du Syndicat intercommunal STEP ;
- remettre des déchets ménagers, c'est-à-dire d'origine domestique (comme défini par la loi modifiée du 21 mars 2012 sur la gestion des déchets) et produits par mon propre ménage ;
- remettre des déchets générés sur le territoire d'une des communes membres du STEP (à savoir Rumelange, Kayl, Dudelange, Bettembourg et Roeser) ;
- remettre des déchets pré-triés selon les consignes de tri du STEP ;
- accepter que les données inscrites sur la présente demande soient enregistrées.

Signature du demandeur :